



La garde permet d'assurer une continuité des soins et doit servir à **traiter les demandes urgentes**. Le pharmacien peut juger de la pertinence de la demande et décider de se déplacer ou non au cas par cas.

Dans tous les cas **APPELEZ LA PHARMACIE AVANT DE VOUS PRESENTER SUR PLACE** afin de vous éviter un déplacement inutile ou une attente trop longue.

Notre secteur de garde s'étend de Coubon à Fay-sur-Lignon et regroupe sept pharmacies.

Chaque pharmacie est de garde à tour de rôle pendant une semaine entière : la garde commence le vendredi soir et se termine le vendredi matin à 8h la semaine suivante.

ATTENTION : le **samedi** la garde ne débute qu'à 19h30 et non pas à la fermeture de la pharmacie.

Le tableau suivant vous indique la **date de début de la garde** :

NOM DE LA PHARMACIE	VENDREDI DE DEBUT DE GARDE
FAY SUR LIGNON	15 JANVIER
COUBON	22
BLAVOZY	29
LANTRAC	5 FEVRIER
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	Exceptionnellement jeudi 11/02
SAINT GERMAIN LAPRADE	19
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	26
BLAVOZY	5 MARS
COUBON	12
FAY SUR LIGNON	19
LANTRAC	26

LE MONASTIER SUR GAZEILLE	2 AVRIL
SAINT GERMAIN LAPRADE	9
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	16
BLAVOZY	23
COUBON	30
FAY SUR LIGNON	7 MAI
LANTRAC	14
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	21
SAINT GERMAIN LAPRADE	28
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	4 JUIN
BLAVOZY	11
COUBON	18
FAY SUR LIGNON	25
LANTRAC	2 JUILLET
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	9
SAINT GERMAIN LAPRADE	16
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	23
BLAVOZY	30
COUBON	6 AOUT
FAY SUR LIGNON	13
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	20
LANTRAC	27
SAINT GERMAIN LAPRADE	3 SEPTEMBRE
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	10
BLAVOZY	17
COUBON	24
FAY SUR LIGNON	1 ^{ER} OCTOBRE
LANTRAC	8
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	15
SAINT GERMAIN LAPRADE	22
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	29
BLAVOZY	5 NOVEMBRE
COUBON	12
FAY SUR LIGNON	19
LANTRAC	26
LE MONASTIER SUR GAZEILLE	3 DECEMBRE
SAINT GERMAIN LAPRADE	10
SAINT JULIEN CHAPTEUIL	17
BLAVOZY	24
COUBON	31